

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002718300033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PAYEUR MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT 56 (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	34
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 346 819,38	32 964 883,72
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 381 935,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		33 346 819,38	33 346 819,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 933 216,43	2 856 170,64
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 089 800,59	42 720,79
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 124 125,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 023 017,02	7 023 017,02
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		40 369 836,40	40 369 836,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	392 663,00	0,00	350 714,00	350 714,00	350 714,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	679 411,30	0,00	629 353,00	629 353,00	629 353,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 779 580,00	0,00	28 682 240,00	28 682 240,00	28 682 240,00
Total des dépenses de gestion des services		29 101 654,30	0,00	29 782 307,00	29 782 307,00	29 782 307,00
66	Charges financières	709 300,00	0,00	707 541,74	707 541,74	707 541,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	500,00		800,00	800,00	800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		29 811 454,30	0,00	30 490 648,74	30 490 648,74	30 490 648,74
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 122 433,01		2 856 170,64	2 856 170,64	2 856 170,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 122 433,01		2 856 170,64	2 856 170,64	2 856 170,64
TOTAL		32 933 887,31	0,00	33 346 819,38	33 346 819,38	33 346 819,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 346 819,38
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	25 519 148,00	0,00	27 000 000,00	27 000 000,00	27 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 294 939,38	0,00	5 851 725,72	5 851 725,72	5 851 725,72
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes de gestion des services		32 904 087,38	0,00	32 941 725,72	32 941 725,72	32 941 725,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 500,00	0,00	22 358,00	22 358,00	22 358,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	300,00		800,00	800,00	800,00
Total des recettes réelles d'exploitation		32 933 887,38	0,00	32 964 883,72	32 964 883,72	32 964 883,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		32 933 887,38	0,00	32 964 883,72	32 964 883,72	32 964 883,72

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	381 935,66
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 346 819,38
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 856 170,64
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	182 843,60	10 218,00	174 025,60	174 025,60	184 243,60
21	Immobilisations corporelles	17 900,00	961,00	7 400,00	7 400,00	8 361,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 365 882,74	1 078 621,59	1 667 323,00	1 667 323,00	2 745 944,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 566 626,34	1 089 800,59	1 848 748,60	1 848 748,60	2 938 549,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 317 000,00	0,00	1 378 248,91	1 378 248,91	1 378 248,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 874 764,48	0,00	2 706 218,92	2 706 218,92	2 706 218,92
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 191 764,48	0,00	4 084 467,83	4 084 467,83	4 084 467,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 758 390,82	1 089 800,59	5 933 216,43	5 933 216,43	7 023 017,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 758 390,82	1 089 800,59	5 933 216,43	5 933 216,43	7 023 017,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	374 491,91	42 720,79	0,00	0,00	42 720,79
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	374 491,91	42 720,79	0,00	0,00	42 720,79
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	374 491,91	42 720,79	0,00	0,00	42 720,79
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 122 433,01		2 856 170,64	2 856 170,64	2 856 170,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 122 433,01		2 856 170,64	2 856 170,64	2 856 170,64
	TOTAL	3 496 924,92	42 720,79	2 856 170,64	2 856 170,64	2 898 891,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 124 125,59
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 856 170,64
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	350 714,00		350 714,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	629 353,00		629 353,00
014	Atténuations de produits	120 000,00		120 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 682 240,00		28 682 240,00
66	Charges financières	707 541,74	0,00	707 541,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	800,00	2 856 170,64	2 856 970,64
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		30 490 648,74	2 856 170,64	33 346 819,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 346 819,38
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 378 248,91	0,00	1 378 248,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	184 243,60	0,00	184 243,60
21	Immobilisations corporelles (6)	8 361,00	0,00	8 361,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 745 944,59	0,00	2 745 944,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 706 218,92	0,00	2 706 218,92
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 023 017,02	0,00	7 023 017,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	27 000 000,00		27 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 851 725,72		5 851 725,72
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 358,00	0,00	22 358,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	800,00	0,00	800,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		32 964 883,72	0,00	32 964 883,72

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	381 935,66
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 346 819,38
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	42 720,79	0,00	42 720,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 586 760,64	1 586 760,64
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		1 269 410,00	1 269 410,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		42 720,79	2 856 170,64	2 898 891,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 124 125,59
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	392 663,00	350 714,00	350 714,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	44 500,00	44 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 500,00	1 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 600,00	1 600,00
6156	Maintenance	800,00	800,00	800,00
6161	Multirisques	7 500,00	0,00	0,00
6168	Autres	200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	240 000,00	159 310,00	159 310,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 600,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	150,00	150,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	11 100,00	11 100,00	11 100,00
627	Services bancaires et assimilés	3 250,00	17 000,00	17 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 000,00	20 931,00	20 931,00
6288	Autres	1 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	87 013,00	86 823,00	86 823,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	679 411,30	629 353,00	629 353,00
6218	Autre personnel extérieur	1 158,60	1 334,00	1 334,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 001,72	1 689,00	1 689,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 603,10	3 040,00	3 040,00
6411	Salaires, appointements, commissions	400 344,26	381 632,00	381 632,00
6414	Indemnités et avantages divers	67 404,50	66 769,00	66 769,00
6415	Supplément familial	8 574,73	10 193,00	10 193,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 065,87	76 277,00	76 277,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 536,42	86 403,00	86 403,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 722,10	2 016,00	2 016,00
014	Atténuations de produits (7)	250 000,00	120 000,00	120 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	250 000,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 779 580,00	28 682 240,00	28 682 240,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	500,00	500,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	27 779 280,00	28 681 740,00	28 681 740,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		29 101 654,30	29 782 307,00	29 782 307,00
66	Charges financières (b) (8)	709 300,00	707 541,74	707 541,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	699 300,00	627 541,74	627 541,74
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	80 000,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	500,00	800,00	800,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	500,00	800,00	800,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		29 811 454,30	30 490 648,74	30 490 648,74
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 853 023,01	1 586 760,64	1 586 760,64
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	1 269 410,00	1 269 410,00	1 269 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 933 887,31	33 346 819,38	33 346 819,38

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			33 346 819,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	90 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	80 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	25 519 148,00	27 000 000,00	27 000 000,00
734	Versement de transport	25 519 148,00	27 000 000,00	27 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 294 939,38	5 851 725,72	5 851 725,72
7471	Subv. exploitat° État	520 026,00	538 321,00	538 321,00
7472	Subv. exploitat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	4 976 287,07	4 976 287,00	4 976 287,00
7474	Subv. exploitat° Communes	59 300,00	59 300,00	59 300,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	1 739 326,31	277 817,72	277 817,72
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	90 000,00	90 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	90 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		32 904 087,38	32 941 725,72	32 941 725,72
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	29 500,00	22 358,00	22 358,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	7 858,00	7 858,00
778	Autres produits exceptionnels	24 500,00	14 500,00	14 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	300,00	800,00	800,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	300,00	800,00	800,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		32 933 887,38	32 964 883,72	32 964 883,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 933 887,38	32 964 883,72	32 964 883,72

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	381 935,66
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 346 819,38
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	182 843,60	174 025,60	174 025,60
2031	Frais d'études	172 843,60	159 025,60	159 025,60
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	17 900,00	7 400,00	7 400,00
2111	Terrains nus	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 900,00	2 400,00	2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 365 882,74	1 667 323,00	1 667 323,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	80 600,00	334 206,00	334 206,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	209 800,00	141 250,00	141 250,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 075 482,74	1 191 867,00	1 191 867,00
Total des dépenses d'équipement		2 566 626,34	1 848 748,60	1 848 748,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 317 000,00	1 378 248,91	1 378 248,91
1641	Emprunts en euros	1 317 000,00	1 378 248,91	1 378 248,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 874 764,48	2 706 218,92	2 706 218,92
275	Dépôts et cautionnements versés	2 874 764,48	2 706 218,92	2 706 218,92
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 191 764,48	4 084 467,83	4 084 467,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 758 390,82	5 933 216,43	5 933 216,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 758 390,82	5 933 216,43	5 933 216,43

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 089 800,59
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	374 491,91	0,00	0,00
10222	FCTVA	374 491,91	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		374 491,91	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		374 491,91	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
28031	Frais d'études	81 044,69	69 515,40	69 515,40
28138	Autres constructions	4 727,00	4 727,00	4 727,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	2 246,00	2 404,00	2 404,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	117 023,42	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	10 363,00	10 363,00
28154	Matériel industriel	9 106,63	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	175,00	119 935,24	119 935,24
28182	Matériel de transport	1 617 222,75	1 379 816,00	1 379 816,00
28188	Autres	21 477,52	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	1 269 410,00	1 269 410,00	1 269 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 122 433,01	2 856 170,64	2 856 170,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 496 924,92	2 856 170,64	2 856 170,64

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	42 720,79
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	4 124 125,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 023 017,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					25 250 575,00									
1641 Emprunts en euros (total)					25 250 575,00									
00357773	Crédit Agricole	18/04/2012	25/04/2012	25/07/2012	5 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,950	5,120		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	B-1
1234237	Caisse des Dépôts et Consignation	05/11/2012	30/04/2013	01/12/2013	2 000 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
5028556	Caisse des Dépôts et Consignation	13/12/2013	30/09/2014	01/04/2015	6 500 000,00	V	LIVRETA	0,750	1,940		T	X Produits CDC	N	A-1
MIS503967	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2015	01/06/2016	1 750 575,00	F	FIXE	3,410	3,460		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON275026	DEXIA CREDIT LOCAL	18/07/2005	20/07/2005	01/11/2005	5 000 000,00	F	FIXE	3,430	3,460		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
XU00367963	Crédit Agricole	30/11/2012	10/12/2012	10/03/2013	5 000 000,00	F	FIXE	4,643	4,790		T	C Amortissements Constants	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET TRANSPORT 56 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 250 575,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 142 460,80					1 351 224,42	615 236,64	0,00	112 332,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 142 460,80					1 351 224,42	615 236,64	0,00	112 332,52
00357773	N	0,00	B-1	3 576 790,54	9,00	C	TAUX STRUCTURES	4,950	302 736,14	173 865,62	0,00	30 612,41
1234237	N	0,00	A-1	1 457 535,06	9,00	F	FIXE	3,950	121 681,23	57 572,64	0,00	4 481,52
5028556	N	0,00	A-1	5 750 061,85	17,00	V	LIVRETA	1,750	283 670,58	98 129,58	0,00	23 760,10
MIS503967	N	0,00	A-1	1 675 383,36	22,00	F	FIXE	3,410	40 438,43	57 924,05	0,00	33 141,24
MON275026	N	0,00	A-1	2 349 356,69	7,00	F	FIXE	3,430	269 364,68	77 142,90	0,00	11 826,00
XU00367963	N	0,00	A-1	3 333 333,30	9,00	F	FIXE	4,643	333 333,36	150 601,85	0,00	8 511,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET TRANSPORT 56 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 142 460,80					1 351 224,42	615 236,64	0,00	112 332,52

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
00357773	Crédit Agricole	5 000 000,00	3 576 790,54	1	15,00		4,95	EURIBOR3M+3	0,00		4,950	173 865,62	0,00	19,72
TOTAL (B)		5 000 000,00	3 576 790,54						0,00			173 865,62	0,00	19,72
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 000 000,00	3 576 790,54						0,00			173 865,62	0,00	19,72

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	80,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 565 670,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	19,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 576 790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGCT BAT ADMINISTRATIF	20	17/12/2015
L	AGCT BAT EXPLOI	20	17/12/2015
L	AGENCEMENTS SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	AMENAGEMENT COSNTRUCTIONS	0	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	17/12/2015
L	AMENAGEMENT DIVERS	10	17/12/2015
L	AMENAGEMENT HYDRAULIQUES	25	17/12/2015
L	AUTRES CONSTRUCTION	20	17/12/2015
L	AUTRES CONST SOL AUTRUI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	BATIMENTS EXPLOI° HORS STEU	30	17/12/2015
L	AUTRES BATIMENTS PUBLIC	30	17/12/2015
L	BAT PUBLICS SUR SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	COMPTEURS EAU	15	17/12/2015
L	CONSTRUCTION BATIMENT	30	17/12/2015
L	INSTAL CHAUFFAGE VENTILATION	10	17/12/2015
L	CVC BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	ELECTRICITE BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	INSTAL ELEC TELEPHONIE INFO	15	17/12/2015
L	FRAIS ETUDES	5	17/12/2015
L	GROS OUTILLAGE	5	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE	5	17/12/2015
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	10	17/12/2015
L	LICENCES ET BREVET	5	17/12/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2015
L	PETIT MATERIEL	3	17/12/2015
L	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	20	17/12/2015
L	POTEAUX INCENDIE	10	17/12/2015
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	RESEAUX DIVERS AUTRES	0	17/12/2015
L	RESEAUX EAU POTABLE	60	17/12/2015
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	0	17/12/2015
L	RESEAU VOIRIE	0	17/12/2015
L	CONSTRUCTION STEU	40	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS NUS	20	17/12/2015
L	TVX DIVERS	0	17/12/2015
L	TVX DIVERS	10	17/12/2015
L	VEHICULES LEGERS	5	17/12/2015
L	VEHICULES LOURDS	7	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	FRAIS RECHERCHE DEVELOPPEMENT	3	17/12/2015
L	INSERTIONS	5	17/12/2015
L	SUBVENTION ETAT MOB MAT ETUDES	15	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV ETAT INFRASTRUCTURE I GEN	15	17/12/2015
L	REGIONS BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	SUBV REGION BATET INSTA	15	17/12/2015
L	DPTM BIENS MOBILIERIS	15	17/12/2015
L	DPTM PROJETS INFRASTRUCTURES N	15	17/12/2015
L	CNES BIENS MOB MATERIELS ETUDE	15	17/12/2015
L	COMMUNES BATIMENTS ET INSTAL	15	17/12/2015
L	CNES PROJET INFRASTRUCTURE NA°	15	17/12/2015
L	GFP BIENS MOB MATERIEL ETUDES	15	17/12/2015
L	GFP ratt.- Bâtiments et instal	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE GPMT BAT ET INSTALL	15	17/12/2015
L	AUTRES EPL BIENS MOB MAT ETUDE	15	17/12/2015
L	Autres EPL- Bâtiments et insta	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE EPL INFRASTRUCTURES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORGPUB BAT ET INSTAL°	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB PROJET INFR NAT°	15	17/12/2015
L	SUBV A DES PRIVES BIENS MOBILI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	17/12/2015
L	PROJET INFRAS. INT NATIONAL	15	17/12/2015
L	AUTRES IMMO INCORPORELLES	20	17/12/2015
L	TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	TERRAIN DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	TERRAINS AMENAGES AUTRE QUE VO	0	17/12/2015
L	TERRAINS BATIS	0	17/12/2015
L	TERRAINS BOIS ET FORETS	0	17/12/2015
L	AUTRES TERRAINS	0	17/12/2015
L	PLANTATIONS D'ARBUSTES	0	17/12/2015
L	Autres terrains	30	17/12/2015
L	INSTALL COMPLEXES SPECIALISEES	10	17/12/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	Installations à caractère spéc	10	17/12/2015
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU	20	17/12/2015
L	AGCT MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	VOIRIE MATRIEL ROULANT	10	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	10	17/12/2015
L	OEUVRES ET OBJET D'ART	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS VOIRIE	0	17/12/2015
L	MAD AGCT TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MAD AGCT AMGT TERRAINS	20	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS PUBLICS	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	AMENAGMENT CONSTR MAD	15	17/12/2015
L	MAD AMNGT BAT EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD AUTRES CONSTRUCTIONS	30	17/12/2015
L	MAD INSTAL COMPLEXE SPECIALISE	15	17/12/2015
L	MAD RESEAU EAU	60	17/12/2015
L	MAD RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	MAD MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	MAD OUTILLAGE INDUSTRIEL	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU EAU	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU ASS	50	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	MAD AGTC AMNT MAT OUTI INDU	5	17/12/2015
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQ	10	17/12/2015
L	MAD VEHICULES	5	17/12/2015
L	MAD MAT INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MAD MOBILIER	10	17/12/2015
L	MAD AUTRES IMMOS	10	17/12/2015
L	TRAVAUX DIVERS NA	0	17/12/2015
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	17/12/2015
L	PARTICIPATION FINANCIERE	0	17/12/2015
L	TITRES IMMOBILISES	0	17/12/2015
L	DOITS DE CREANCES	0	17/12/2015
L	PRETS	0	17/12/2015
L	DEPOT CAUTIONNEMENT	0	17/12/2015
L	CREANCES IMMOBILISEES	0	17/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 378 248,91	I 1 378 248,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 378 248,91	1 378 248,91
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 378 248,91	1 378 248,91
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 378 248,91	1 089 800,59	0,00	2 468 049,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 856 170,64	III 2 856 170,64
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 856 170,64	2 856 170,64
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	69 515,40	69 515,40
28138	Autres constructions	4 727,00	4 727,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	2 404,00	2 404,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 363,00	10 363,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	119 935,24	119 935,24
28182	Matériel de transport	1 379 816,00	1 379 816,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	1 269 410,00	1 269 410,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 856 170,64	42 720,79	4 124 125,59	0,00	7 023 017,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 468 049,50
Ressources propres disponibles	IV	7 023 017,02
Solde	V = IV – II (6)	4 554 967,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 68

Contre : 12

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/03/2018

Présenté par (1) le président,

A Perpignan le 29/03/2018

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Perpignan, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.